

Saint-Pantaléon-de-Larche, le 4 mai 2020



COMMUNE DE  
SAINT PANTALEON DE LARCHE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le marché du dimanche matin à Saint-Pantaléon de Larche fait partie des marchés qui ont été maintenus, grâce à une dérogation du préfet. Le maire Alain Lapacherie et le conseiller délégué au marché M. Denis Loubriat sont sur place pour veiller au bon déroulement de la matinée et s'assurer que les mesures barrières sont respectées. Un sens unique a été mis en place invitant la population à ne pas se croiser.

L'affluence a dépassé les espérances nous confie Mme Tronche qui propose des fraises originaires de Corrèze.

Retrouvez tous les dimanches le traiteur et ses plats à emporter, le primeur, le fromager, le boulanger, la ferme du Bancharel et ses caillades, Mickael et ses huîtres fines de claire (qui proposera dimanche une dégustation), le chaudron Kreol et Denis producteur Saint-Pantaléonnais qui ne propose que des légumes de saison...

Le marché a donc répondu aux attentes de clients, demandeurs de produits frais. Souhaitons que ce succès puisse durer afin de permettre aux producteurs d'assurer une continuité à leur activité économique.

---

### CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 13 20 93 08 – Courriel - [a.m.oumedjkane@orange.fr](mailto:a.m.oumedjkane@orange.fr)  
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)